

Liban : la comédienne Shaden Fakhri accusée de « blasphème » par Dar el-Fatwa

écrit par Juvénal de Lyon | 14 mai 2024



La comédienne Shaden Fakhri lors d'un passage sur scène. Photo X/@SK_Eyes



La comédienne Shaden Fakhri lors d'un passage sur scène. Photo X/@SK_Eyes

Screenshot

Liban : l'humoriste Shaden Fakhri dans le collimateur des autorités religieuses musulmanes

Les sketches irrévérencieux de Shaden Fakhri, qui affiche son homosexualité dans un pays où la loi prévoit jusqu'à un an de prison pour les relations « contre-nature », ont déjà suscité des polémiques.

franceinfo Culture avec AFP

Publié le 11/05/2024

Une des plus hautes autorités religieuses musulmanes au Liban et un député ont porté plainte vendredi 10 mai contre une humoriste et militante des droits LGBTQ+ pour avoir tourné en dérision la prière hebdomadaire.

Le Conseil supérieur chiite, plus haute instance de cette communauté, a porté plainte contre Shaden Fakhri, connue pour

son humour irrévérencieux et incisif, l'accusant « *d'atteinte à la religion musulmane* ».

La veille, Dar al-Fatwa, plus haute instance de la communauté musulmane sunnite, avait demandé l'ouverture d'une information judiciaire contre l'humoriste, l'accusant notamment de « *blasphème* » et « *d'incitation à la sédition religieuse et confessionnelle* ».

Un député islamiste, Imad Hout, a également porté plainte, selon l'agence nationale d'information (ANI, officielle), contre la comédienne qui se moque des imams et de la prière du vendredi.

Dans un pays multiconfessionnel toujours profondément divisé après la guerre civile de 1975-1990, les humoristes transgressent allègrement les lignes rouges, se heurtant parfois à la censure ou aux autorités religieuses ou politiques.

Shaden Faqih, qui affiche son homosexualité dans un pays où la loi prévoit jusqu'à un an de prison pour les relations « *contre-nature* », a déjà provoqué des polémiques avec des sketches particulièrement hardis.

Interrogée par l'AFP, la jeune femme s'est refusée à tout commentaire « dans un premier temps »

La liberté d'expression de plus en plus réprimée

Réagissant à cette affaire, Jad Chahrour, porte-parole de Skeyes, une ONG surveillant la liberté de la presse, a estimé que le Liban était « *devenu un Etat policier* ». Dans une déclaration à l'AFP, il a déploré le fait que « *les activistes, les journalistes et les organisations de la société civile sont réprimés (..) au moment où ceux qui commettent des crimes et provoquent des dissensions gouvernent le pays* ».

« Cette campagne à l'encontre de Shaden Fakhri a tout l'air d'être préméditée », a-t-il encore confié au journal libanais [L'Orient – Le Jour](#).

« Le sketch a été filmé en secret, parce qu'il est normalement interdit de filmer dans la salle où Shaden se produit », a expliqué Jad Chahrour. « La vidéo a ensuite été publiée en ligne par des comptes suspects, puis largement diffusée. »

En août 2023, un autre humoriste libanais, Nour Hajjar, avait été brièvement arrêté pour un sketch datant de cinq ans dans lequel il tournait en dérision des funérailles.

Le Liban est considéré comme plus tolérant que d'autres Etats arabes vis-à-vis de l'homosexualité, mais en juillet dernier, une proposition de dépenalisation de l'homosexualité, présentée par une poignée de députés, a provoqué une levée de boucliers. source : https://www.francetvinfo.fr/culture/liban-l-humoriste-shaden-fakhri-dans-le-collimateur-des-autorites-religieuses-musulmanes_6538364.html

Liban : la comédienne Shaden Fakhri accusée de « blasphème » par Dar el-Fatwa

« Cette histoire intervient à l'heure où tout le monde est préoccupé par l'affaire du réseau de pédophilie en ligne. Serait-ce un moyen d'étouffer cette affaire ? » demande Jad Chahrour du centre SKEyes.

La comédienne Shaden Fakhri est une nouvelle fois au cœur d'une polémique depuis mercredi, après la diffusion en ligne d'une performance où elle évoque l'islam. Une demande d'ouverture d'une information judiciaire à son encontre a été présentée jeudi par Dar el-Fatwa, la plus haute instance religieuse sunnite du Liban, qui accuse la jeune femme de «

blasphème à l'encontre de Dieu et du prophète Mohammad, d'atteinte à la religion et ses symboles, d'incitation aux conflits religieux et sectaires et d'atteinte à l'unité nationale », selon l'Agence nationale d'information (ANI, officielle).

Connue pour son franc-parler et ses critiques à l'encontre de l'establishment politique et religieux, la comédienne compare, dans un extrait filmé récemment lors d'un spectacle à Beyrouth, certains musulmans à des « nouveaux riches » et critique la manière dont la prière est menée ainsi que les comportements de certains dignitaires religieux. « *On a l'impression que le Prophète a suivi des cours avec (la troupe de danse libanaise) Caracalla* », lance Shaden, qui récite également des passages du Coran.

Contactée par *L'Orient-Le Jour*, la famille de la comédienne n'a pas souhaité commenter l'affaire. Shaden Fakhri était pour sa part injoignable dans l'immédiat et serait actuellement en tournée au Canada.

Atteinte « à la paix civile »

Dans sa missive à la justice, Dar el-Fatwa dit avoir agi « à la demande du mufti de la République libanaise, le cheikh Abdellatif Deriane, et dans le souci de préserver la paix civile ». L'instance religieuse précise ensuite avoir envoyé au parquet un enregistrement du passage qui fait polémique.

De nombreux internautes ont repris la vidéo et accusé Shaden Fakhri de porter atteinte aux valeurs de l'islam. Parmi eux, le cheikh Hassan Merheb, un responsable au sein de Dar el-Fatwa suivi par près de 44 000 abonnés sur le réseau X. Il qualifie la comédienne de « femme qui cherche la notoriété et l'argent, même si c'est par le biais du blasphème, de l'immoralité et de la désobéissance », tout en appelant à la poursuivre en justice.

Réagissant aux publications du cheikh Merheb, un internaute

a pour sa part appelé le Haut Conseil chiite à porter plainte contre la comédienne, « parce que cette vidéo porte atteinte à tous les musulmans ».

Des dizaines de comptes sur X, dont certains vraisemblablement proches du Hezbollah, ont également partagé le sketch en question et insulté la comédienne pour ses prises de position ainsi que son orientation sexuelle, alors que Shaden Fakhri se revendique de la communauté LGBT. Une internautes qui s'affiche comme partisane de la formation chiite a accusé « ceux qui défendent Shaden Fakhri d'entraîner le pays vers plus d'immoralité ». Un autre utilisateur a dénoncé la « pensée diabolique » de la comédienne et sa « promotion de la déviance » et de l'« athéisme ». Une manifestation a même été organisée mercredi soir à Tripoli, grande ville du Nord à majorité sunnite, en guise de contestation contre le contenu du sketch.

En 2022, l'artiste avait été condamnée à [payer une amende par le tribunal militaire](#) pour « humiliation et atteinte à la réputation des Forces de sécurité intérieure ». La jeune femme avait été poursuivie après avoir publié une vidéo comique dans laquelle on la voit appeler les FSI et leur demander si elles pouvaient lui livrer des serviettes hygiéniques en raison des restrictions imposées pendant la période de confinement en plein coronavirus au Liban.

Campagne « préméditée » ?

« Cette campagne à l'encontre de Shaden Fakhri a tout l'air d'être préméditée », analyse Jad Chahrour, responsable médias du centre SKeyes pour la liberté des médias et de la culture. « Le sketch a été filmé en secret, parce qu'il est normalement interdit de filmer dans la salle où Shaden se produit. La vidéo a ensuite été publiée en ligne par des comptes suspects, puis largement diffusée », ajoute-t-il. Une polémique qui pourrait servir, selon M. Chahrour, à faire diversion, à l'heure où le pays est sous le choc après

la révélation d'un vaste réseau de pédophilie qui opère sur TikTok. « Cette histoire intervient à l'heure où tout le monde est préoccupé par l'affaire du réseau de pédophilie en ligne. Serait-ce un moyen d'étouffer cette affaire qui implique des enfants et de nombreux suspects ? » demande-t-il.

Pour Jad Chahrour, cette polémique n'est pas sans rappeler les poursuites menées l'année dernière à l'encontre du comédien Nour Hajjar. Ce dernier avait été interrogé en août 2023 pendant 11 heures par la police militaire pour un sketch évoquant l'armée et se moquant du comportement de ses parents lors d'occasions religieuses. Dar el-Fatwa avait également réclamé l'ouverture d'une information judiciaire contre le comédien.

L'ONG féministe Sharika wa Laken a dénoncé jeudi sur X « une campagne d'incitation à la haine (...) qui va jusqu'à appeler au meurtre » de Shaden Fakhrih. Elle a également critiqué les « organisations patriarcales toujours présentes ».

Le média en ligne Daraj a également pris la défense de Shaden Fakhrih. « Une fois de plus, les crises successives que vit le pays sont escamotées (...) au profit d'une restriction de la liberté d'expression pour des motifs religieux et confessionnels », dénonce Daraj sur X.

<https://www.lorientlejour.com/article/1413190/la-comedienne-shaden-fakhrih-accusee-de-blaspheme-par-dar-el-fatwa.html>

Juvénal de Lyon